

# 2018

OFFERT  
POUR CELUI QUI  
A ANNIVERSAIRE

ANNIVERSAIRE 7 À 17 ANS - PACK MULTI-SPORTS ENFANT

Nom : **PACK MULTI-SPORTS** Enfant  
 Durée : **1/2 journée**  
 Contenu : **Joutes-Sumo-Tir à l'arc-Toboggan- Escalade**  
 Age : **7 à 17 ans**  
 Budget : **A partir de 20 €**

**FETER SON ANNIVERSAIRE AU PARC ALSACE AVENTURE à Breitenbach, C'EST LA GARANTIE DE VIVRE UN MOMENT INOUBLIABLE !!!**

**Contenu :**

- > Accueil au Parc Alsace Aventure,
- > équipement et initiation aux activités par notre moniteur.
- > Accès aux différentes activités sous la surveillance des adultes accompagnants le groupe.
- > Goûter sur l'espace réservé.

*QU'EST-CE QUE CA COMPREND ?*

*1/2 journée d'activités pour :*

*les 7-12 ans : Joutes-Sumo-Tir à l'arc-Toboggan- Escalade.*

*les + de 12 ans : \*se rajoutent la vallée des tyro et le flight'line.*

*Crêpes anniversaire et boissons pour l'ensemble du groupe. (eau, jus, sodas).*

**Tarifs :**

Pratique libre  
(Tarifs 5 pers mini)

7-12 ans	€ 20
12-17 ans*	€ 31
Adulte offert (1 pour 8)	
Adulte accompagnateur =	idem à l'enfant



**BON DE COMMANDE :** (vos coordonnées complètes sont à préciser au dos de ce document -structure,nom, adresse, tél-)  
 (A renvoyer complété et signé accompagné d'un acompte de 50€, chèque ou virement à **PARC ALSACE AVENTURE, Col du Kreuzweg, 67220 BREITENBACH**)

**RIB : Caisse d'épargne Alsace Code Banque 16705 Code Guichet 09017 Nr Compte 08002175654 Clé 65**

**IBAN : FR76 1670 5090 1708 0021 7565 465 BIC : CEPFRPP670**

**NOM DE LA RESERVATION :**

**DATE DE LA SORTIE :**

**HEURE SOUHAITEE :**

Nbre de participants:

Pratique libre

..... Anniversaire OFFERT	=	€ 0
..... 7 à 12 ans	=	€ 20
..... 12 à 17 ans	=	€ 31
..... Adulte offert (1/8)	=	€ 0
..... Adulte payant	=	€ idem à l'enfant

**TOTAL : €uros :**

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente présentes sur le site internet. Date et signature :

Afin de garantir une sécurité optimale de l'activité « accro-branches », Le Parc Alsace Aventure répond à toutes les exigences de la réglementation en vigueur :

**Norme AFNOR NF EN 15567-1 / Norme AFNOR NF EN 15567-2**

Des moniteurs sont présents pour vous accueillir, vous expliquer les manipulations et restent à proximité au sol tout le long de votre évolution. Le groupe d'enfants évoluera alors sous la surveillance et la responsabilité des adultes accompagnateurs.

Dans tous les cas, afin de garantir une organisation optimale, nous préconisons, à votre niveau, un adulte grimpeur pour 8 enfants/jeunes maximum.

